

Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de *grossophobie* et *cissexisme*

Agonistic Words in New Feminist Discourses: the Cases of Fatphobia and Cissexism

Anne-Charlotte Husson



Publisher
Université de Tel-Aviv

Electronic version

URL: <http://aad.revues.org/2317>

DOI: 10.4000/aad.2317

ISSN: 1565-8961

Electronic reference

Anne-Charlotte Husson, « Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de *grossophobie* et *cissexisme* », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 18 | 2017, Online since 14 April 2017, Connection on 17 April 2017. URL : <http://aad.revues.org/2317> ; DOI : 10.4000/aad.2317

This text was automatically generated on 17 April 2017.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de *grossophobie* et *cissexisme*

Agonistic Words in New Feminist Discourses: the Cases of Fatphobia and Cissexism

Anne-Charlotte Husson

- 1 Le sexisme est devenu un objet tellement commun des discours féministes qu'il est presque difficile de croire que le terme lui-même n'a qu'une cinquantaine d'années. Il fait partie des mots agonistiques des discours féministes, définis comme des unités lexicales intrinsèquement argumentatives qui véhiculent des antagonismes sociaux et font appel à la mémoire discursive¹. Plus précisément, il s'agit d'un mot-sentence (compris ici dans son sens juridique)², catégorie que cet article se propose plus particulièrement d'explorer.
- 2 Les mots-sentences revêtent une importance spécifique dans les discours militants, par définition fortement axiologiques. On observe dans les discours féministes contemporains l'émergence de nouveaux mots-sentences, parfois empruntés à l'anglais (*body-shaming*, *victim-blaming*, *mansplaining*...), mais aussi composés avec *-phobie* (*homophobie*, *lesbophobie*, *biphobie*, *transphobie*, *grossophobie*) ou *-sexisme* (*hétérosexisme*, *cissexisme*). L'hyperonyme *mots agonistiques* désigne une catégorie située au croisement des plans lexical, sémantique, discursif et argumentatif, catégorie permettant de rendre compte de la manière dont des antagonismes sociaux se manifestent dans la matérialité discursive. *Grossophobie* et *cissexisme* ont ceci de spécifique, par rapport à des termes comme *sexisme*, *homophobie* ou *racisme*, de prendre en compte plusieurs dimensions de l'oppression subie par les individus. Si *sexisme*, par exemple, vise à rendre compte de l'oppression des femmes en tant que catégorie sociale dominée, *grossophobie* et *cissexisme* intègrent de multiples aspects de l'identité des personnes et, partant, de multiples formes de domination qui s'entrecroisent dans la vie des femmes et peuvent entretenir avec le sexisme des rapports plus ou moins distants. Autrement dit, les mots-sentences

grossophobie et *cissexisme* permettent d'aborder une caractéristique importante des nouveaux discours féministes (NDF) : leur dimension identitaire³. Si la composition de *grossophobie* rend son sens assez évident (« aversion voire haine des personnes grosses »), *cissexisme* est moins clair hors de cercles féministes bien précis. Le préfixe *cis-* (« dans les limites de »), antonyme contextuel de *trans-*, permet d'ajouter à la discrimination en fonction du sexe (*sexisme*) l'idée qu'une telle discrimination conduit à l'effacement et donc à l'oppression des personnes transgenres, chez qui la catégorisation en fonction du sexe entre en conflit avec l'identité de genre⁴. Une telle discrimination est le fait des personnes cisgenres⁵.

- 3 La méthodologie employée relève d'une analyse du discours à entrée lexicale (Née et Veniard 2012) : un corpus hétérogène⁶ a été constitué à partir d'occurrences des mots-sentences *grossophobie* / *grossophobe* et *cissexisme* / *cissexiste* dans 96 énoncés numériques francophones produits entre avril 2013 et avril 2016⁷. L'analyse devrait permettre de plonger au cœur des nouvelles argumentations féministes en éclairant plus particulièrement leur rapport à l'identité. Afin de comprendre ce rapport, j'aborde dans une première partie deux caractéristiques des politiques féministes contemporaines : l'exigence d'inclusivité et l'analyse des rapports de pouvoir en termes d'intersectionnalité. Ces caractéristiques prennent sens par rapport à un débat toujours en cours sur les sujets du féminisme. La prise en compte de ces préoccupations complexes guide en partie la constitution du corpus, que j'aborde dans la partie suivante. Cela me permet d'aborder, en troisième partie, les termes *grossophobie* et *cissexisme* en tant que mots agonistiques – cette catégorie est présentée en détail et explorée à partir de l'entrée lexicale, dans ses multiples dimensions. La dernière partie porte sur les normes et la vision du monde à l'œuvre dans les NDF et poursuit un double objectif : interroger l'acceptabilité diffuse (Angenot 2006) dont jouissent les mots-sentences étudiés et, à partir de la mise au jour des normes discursives, éthiques et politiques partagées par les locutrices⁸, décrire plus avant la catégorie des mots agonistiques. Cela me permet également d'aller contre l'idée, soutenue notamment par Marc Angenot (2014), que les mots agonistiques ne servent qu'à appuyer une rhétorique outrancière.

1. Sujets politiques du féminisme

- 4 Il est nécessaire tout d'abord de présenter certaines reconfigurations qui, depuis les années 1970-1980, affectent en profondeur les militantismes et donc les discours féministes. L'apparition et l'emploi des mots-sentences *grossophobie* et *cissexisme* ne se comprennent en effet que dans le cadre d'une politique complexe de l'identité.
- 5 Même si ces termes semblent renvoyer à des réalités très différentes, leur emploi dans les NDF est révélateur de la recherche d'inclusivité qui anime de nombreuses féministes⁹ de la nouvelle génération. Par *recherche d'inclusivité*, j'entends la volonté d'inclure dans les discours et le militantisme féministes la plus grande diversité possible de femmes¹⁰. La réflexion féministe sur la grossophobie s'intègre ainsi dans la revendication plus générale d'acceptation des corps non normés, tandis que la dénonciation du cissexisme suppose avant tout la prise en compte des personnes trans¹¹ comme sujets du féminisme – c'est-à-dire comme à la fois actrices et cibles du militantisme féministe. L'inclusivité peut être analysée comme une valeur qui touche de près aux pratiques féministes : elle affecte à la fois les sujets politiques du féminisme (qui est ce « nous » du féminisme ?) et les NDF (comment s'assurer que nos discours ne soient pas excluants ?). Le renouvellement des

pratiques se trouve ainsi lié à un renouvellement de l'analyse même de la domination sexiste.

- 6 C'est d'un débat de fond sur le sujet du féminisme qu'émerge l'idée d'inclusivité comme valeur et idéal militant. Le débat émerge dans les années 1970 aux USA, à l'occasion d'une critique très forte produite par des féministes africaines-américaines, chicanas et lesbiennes à l'égard de féministes majoritairement blanches, aisées et hétérosexuelles, mais prétendant parler au nom de toutes les femmes. Les Black Feminists demandent ainsi : « Qui est ce "Nous, les femmes", du mouvement ? Est-il "blanc" ? Est-il ignorant de sa propre "blanchité" ? » (Dorlin 2008 : 12). Judith Butler constate dès les années 1980 que si « la théorie féministe a presque toujours tenu pour acquis qu'il existe une identité appréhendée à travers une catégorie de "femmes" », cette conception du « sujet-femme » en des termes « stables et permanents » est désormais mise à mal (Butler 2005 : 59-60). La question du sujet politique du féminisme ne concerne donc pas que le paramètre de la « race » mais prend en compte de multiples aspects des normes associées à la féminité, dont l'apparence physique et l'identité de genre font partie, aux côtés de la sexualité, de la religion ou encore du handicap. Les Black Feminists sont ainsi les premières à poser la question de ce que Kimberlé Crenshaw nommera quelques années plus tard l'*intersectionnalité*. Pour cette juriste féministe, il s'agit d'une approche permettant de prendre en compte et d'analyser « les points d'intersection » du racisme et du sexisme « dans la vie réelle » des femmes (Crenshaw (2005 : 53). Elle entend proposer une manière de rendre compte d'identités et de rapports de domination complexes ; autrement dit, Crenshaw propose le concept d'intersectionnalité pour parler à la fois de l'identité des individus et des structures garantissant leur oppression systémique. On voit donc comment théorie de la domination et politique des identités en viennent à se mêler étroitement dans les discours féministes.

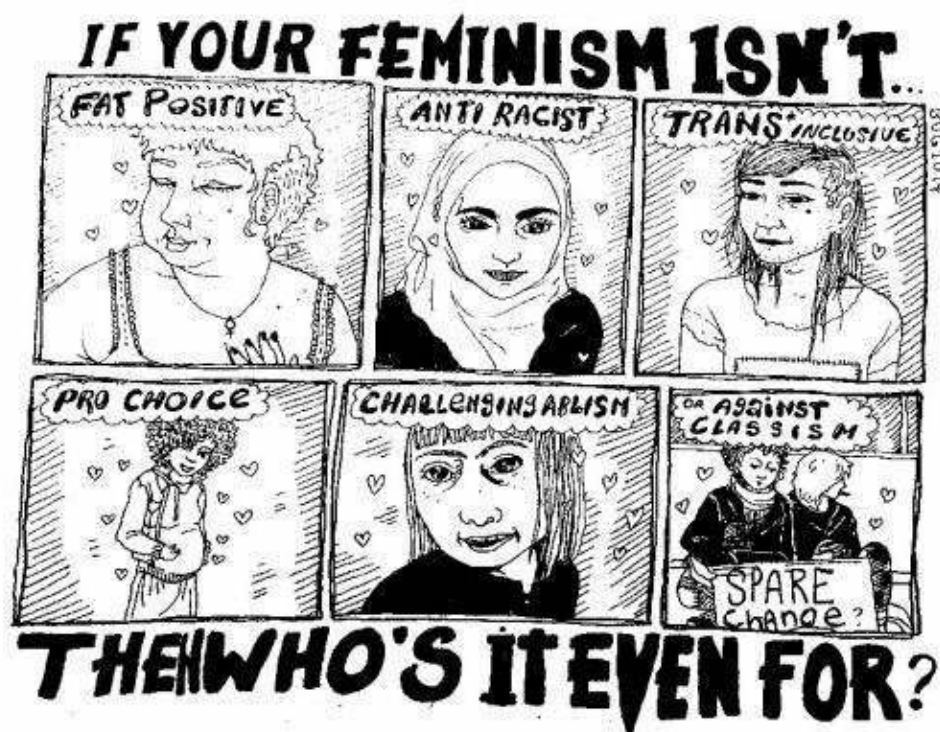


Figure 1 : Meme féministe (auteur-e inconnu-e)

Source : <http://humanracetohumanrights.tumblr.com> (premier partage)

- 7 En France, ces nouvelles préoccupations et l'influence de l'approche intersectionnelle se sont par exemple traduites par la création du collectif « 8 Mars Pour TouTEs », qui se donne depuis 2014 pour mission d'organiser, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes¹², une « marche alternative » parisienne. L'organisation de cette marche est, en plus des revendications qui l'animent, une forme de protestation à l'égard d'une autre marche rassemblant chaque année les principales associations féministes du pays et accusée de n'être pas assez inclusive. Lors de l'édition 2016, les slogans concernaient des sujets divers en apparence, mais étroitement articulés : les droits reproductifs (« IVG, PMA¹³ : même combat / Mon corps, mes choix, mon utérus est à moi ! ») se trouvaient ainsi mis en rapport avec le port du foulard (« Avec ou sans enfants / ce choix me revient / Mon corps m'appartient ! / Avec ou sans foulard / Ce choix me revient / Mon corps m'appartient ! ») et avec l'identité de genre (« IVG, PMA, contraception, état civil¹⁴ : / Libres, gratuits et ACCESSIBLES ! »).
- 8 Les débats sur le sujet politique du féminisme qui animent le mouvement depuis les années 1970 provoquent donc une restructuration venue de l'intérieur. On se trouve en présence d'actrices-locutrices tenant un discours féministe mais pour qui l'identité « femme », déstabilisée, devient une facette identitaire parmi d'autres. Elles forcent, de l'intérieur, le féminisme à redéfinir ses frontières et ses intersections avec d'autres mouvements de justice sociale ; elles tentent également de faire cohabiter dans une même analyse et un même discours des mécanismes d'oppression en apparence très divers.

2. Constitution et description du corpus

- 9 Bien que ce numéro porte sur ce que Dominique Maingueneau (2005) appelle une unité topique, je choisis pour ma part d'aborder les NDF à travers les unités non-topiques que constituent les mots agonistiques – avec, à partir de l'entrée lexicale, l'ambition de tirer des conclusions sur les NDF en général. C'est ce qui explique le recours à un corpus hétérogène, dans le cadre d'une approche qui permet de construire des parcours mettant au jour des « relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours » (Maingueneau 2005 : 73). En l'occurrence, les analyses menées éclairent la dimension identitaire des NDF. Le corpus rassemble 108 énoncés collectés dans des environnements numériques divers (magazine, forum, réseaux sociaux, blogs) et divisés en trois sous-corpus, inégaux du fait des différences de fréquence d'emploi entre les termes ; à corpus_cissexisme (17 énoncés) et corpus_grossophobie (70 énoncés) s'ajoute un sous-corpus de 21 profils collectés sur Twitter.
- 10 La réflexion collective sur le sujet politique du féminisme se reflète dans les discours de revendication mais aussi de présentation de soi, notamment sur les réseaux sociaux, ce qui revêt une importance particulière dans la constitution de mon corpus. En effet, l'emploi de *grossophobie* et *cissexisme* – qui constitue le critère initial de sélection des énoncés – n'est pas, en soi, un gage d'appartenance des énoncés aux NDF. La question se pose notamment sur Twitter, où l'environnement immédiat des tweets ne permet pas forcément de déterminer s'il est écrit par une personne se revendiquant du féminisme¹⁵. Pour cette plateforme, j'ai donc raffiné la collecte des énoncés, autant que faire se peut, par deux moyens : la recherche de hashtags coréférents (*#sexisme*, *#sexiste*, *#féminisme*, *#féministe*, *#misogynie*, *#misogyne*) et la prise en compte des « bios » des utilisatrices – d'où

la mobilisation d'un sous-corpus de profils¹⁶. La « bio » est une courte présentation de soi déterminée par le dispositif technologique et de nature composite (Paveau 2013b, 2015).

- 11 Or cette démarche m'a permis de constater l'importance de la dimension identitaire dans les discours de présentation de soi de ces jeunes féministes. La « bio » de @LomamiPo présente par exemple une série d'adjectifs destinés à représenter les multiples facettes de l'identité de la personne tenant le compte :



Figure 2 : profil_{L1}

- 12 L'utilisatrice mentionne son appartenance ethnique (« noire congo-descendante ») et nationale (elle est belge), mais aussi son rapport au handicap (« handie »), son orientation sexuelle (« p(a)n ») et d'autres éléments agglomérés dans un hapax (« afroVGqueerféministbody+¹⁷ ») mettant en valeur, de façon ironique, l'éclatement et l'extrême individualisation des identités. Une telle pratique, qui n'est pas spécifique à l'utilisatrice (cf. corpus_profil_21) ne s'explique pas seulement par les contraintes génériques de la mal-nommée « biographie » Twitter. Elle illustre la méfiance des actrices-locutrices à l'égard des catégories identitaires stables, ainsi que la recherche d'une description en quelque sorte holistique, aussi diverse, précise et complète que possible, des identités des individus. On retrouve une telle préoccupation à l'œuvre dans les discours féministes sur le cissexisme et la grossophobie.

3. Deux mots agonistiques : grossophobie et cissexisme

3.1. La catégorie des mots agonistiques

- 13 Les mots agonistiques¹⁸ constituent des appels aux prédiscours (Paveau 2006), plus précisément à des prédiscours de nature argumentative, dans la mesure où ils sollicitent

la mémoire de conflits sociaux¹⁹. Cette catégorie est proche de deux notions préexistantes, les mots-arguments de Sophie Moirand et les mots conflits de Maurice Tournier, qui s'inscrivent toutes deux dans le paradigme dialogique (Husson 2016a). Le retravail par Moirand de la mémoire discursive (Courtine 1981) s'appuie en effet sur le dialogisme et lui permet de nommer *mots-arguments* un ensemble de notions émergentes présentes dans les discours publicitaires, politiques ou encore journalistiques. L'emploi des mots-arguments, qui repose sur l'allusion, vaut argument et permet de valider une thèse. C'est le cas par exemple de *principe de précaution*, dont l'origine juridique est largement oubliée au profit de son emploi argumentatif (Moirand 2004b). Les mots conflits de Tournier s'inscrivent eux aussi dans le cadre dialogique ([1982] 2002). Ils sont définis comme « lieux des oppositions et enjeux des discours concurrents » (*ibid.* : §3). Tournier développe cette idée à propos du mot *grève* et de ses emplois au milieu du 19^e siècle, qui marquent pour lui l'interaction de discours et d'intérêts contradictoires²⁰.

- 14 La dépendance de ces deux notions à l'égard du paradigme dialogique est l'une des raisons pour lesquelles elles ne sont pas opératoires au sein du modèle que je propose. J'ai en effet montré (Husson 2016a) que ce paradigme, fondamentalement irénique, n'était pas pertinent pour l'étude des conflictualités sociales. Or la dimension conflictuelle est évidemment au cœur de la catégorie de mot agonistique que je tente de construire ; elle détermine également ce que je peux ou non retenir, pour l'élaboration de cette catégorie, de ces deux notions connexes que sont les mots-arguments et les mots conflits. La première présente l'intérêt majeur de conjuguer dimension lexicale, sémantique et argumentative. En revanche, elle ne permet pas d'appréhender le conflit, puisqu'elle repose au contraire sur l'univocité : les mots-arguments servent à valider une thèse sans avoir besoin de développer une argumentation, déjà contenue dans l'unité lexicale. Quant aux mots conflits, il leur manque une potentialité importante que je considère comme un trait définitoire des mots agonistiques : s'ils permettent, selon Tournier, de manifester des antagonismes sociaux au sein de la matérialité discursive, ils ne peuvent en eux-mêmes (à l'image de *grève*) donner aucune indication quant au positionnement de la locutrice au sein de ce conflit.
- 15 Les mots agonistiques se divisent en deux sous-catégories, selon qu'ils requièrent un acte interprétatif ou qu'ils véhiculent une telle interprétation. Je propose d'appeler ces sous-catégories *mots agonistiques non-jugés* et *mots agonistiques jugés*²¹. Dans la première, on trouve des unités lexicales comme *genre*, *grève*, *néolibéralisme* ou *changement climatique*. Toutes condensent des antagonismes et des argumentations contradictoires développées avant et ailleurs ; pour en comprendre le sens, et surtout les connotations que leur confèrent les locutrices en discours, ils requièrent cependant une interprétation informée par l'environnement discursif de l'énoncé. Dans la France des années 2010, par exemple, le mot *genre* (comme traduction de l'anglais *gender*) est devenu extrêmement conflictuel ; son seul emploi n'est cependant pas suffisant pour interpréter le positionnement discursif de la locutrice. Il diffère en cela de *théorie du genre*, qui relève des mots agonistiques jugés : cette formule ne véhicule pas seulement un conflit mais également un positionnement au sein de ce conflit, en l'occurrence un positionnement antigénre (Husson 2013). Le travail d'interprétation s'en trouve donc largement déjà donné, ce qui n'empêche pas des opérations de négociation discursive, par exemple à travers la redéfinition de termes comme *homophobie* ou *parité* (Husson 2015). Je considère les mots-sentences, qui font l'objet de cet article, comme un cas particulier des mots agonistiques jugés. Ils ont pour spécificité de labelliser des individus, leurs actes et/ou leurs discours.

Les discours jugés à l'aide de mots-sentences sont catégorisés comme de *mauvais* discours, ne respectant pas les normes de décence discursive partagées par une communauté donnée (Paveau 2013a).

- 16 Rien ne permet d'emblée de catégoriser un terme comme jugé ou non-jugé : intervient ici une autre interprétation, celle de l'analyste du discours. Une telle interprétation se fonde essentiellement sur deux critères. Le premier concerne la présence tacite d'une lignée discursive argumentative : les mots agonistiques condensent en effet un débat qu'il n'est pas besoin de reproduire dans son intégralité, puisque les locutrices s'appuient sur des connaissances partagées pour développer leur propre argumentation. Le deuxième critère concerne la présence, au niveau sémantique, d'un jugement axiologique de type éthique.

3.2. Deux lignées discursives argumentatives distinctes

- 17 Si l'analyse du discours s'est largement penchée sur la question du sens préalable (Paveau 2006), je cherche ici à rendre compte à la fois d'un contenu sémantico-argumentatif, de la condensation et de l'inscription lexicale de ce contenu dans des formes données, et, enfin, de l'efficacité pragmatique de telles formes. Pour cela, je m'appuie notamment sur la notion de mémoire discursive, retravaillée par Marie-Anne Paveau pour rendre compte de l'inscription langagière de processus sémantico-cognitifs. Ce retravail l'amène à identifier des lignées discursives, définies comme des « configurations sémantiques portées par les discours transmis » (2006 : 123). Dans une perspective similaire, je propose de parler de *lignées discursives argumentatives*. Celles-ci s'inscrivent dans les mots agonistiques, conçus comme points d'ancrage de contenus sémantico-argumentatifs préalables, contenus cognitifs également, puisqu'ils font partie de savoirs partagés par les locutrices appartenant à une même communauté discursive. Or, si *grossophobie* et *cissexisme* se rencontrent tous deux, parfois en coréférence, dans les NDF, ils n'en relèvent pas moins de lignées discursives argumentatives bien distinctes.

Grossophobie, ou la rencontre entre le fat activism et le féminisme body-positive

- 18 Le mot *grossophobie* relève d'un paradigme ayant connu un essor important depuis son apparition à la fin du 19^e siècle, époque à laquelle l'élément *-phobie* s'est lexicalisé dans son emploi psychopathologique; son emploi dans l'usage courant date du début du 20^e siècle (Rey 2006 : 2708). Mais si, au sein de ce paradigme, le premier élément du mot composé pouvait déjà désigner une personne ou un groupe de personnes, on voit se multiplier à partir des années 1970 de nouveaux mots composés dont le premier élément désigne un groupe social défini²². Le plus connu est *homophobie*, qui aurait été employé pour la première fois en anglais dans les années 1960 par un psychologue, avant de devenir un mot agonistique clé des mouvements de libération homosexuelle. Le plus ancien emploi retrouvé de *grossophobie* en français date du milieu des années 1990 (Zamberlan 1994).
- 19 La présence de ce terme dans les NDF s'explique par la congruence entre deux mouvements militants nés en Amérique du Nord : le *fat activism*, qui vise l'acceptation des personnes grasses, et le féminisme *body-positive*, qui se donne une mission à la fois plus large et restreinte aux femmes : la mise en valeur et l'acceptation de tous les corps, contre

les définitions normatives de la beauté féminine. Cette convergence est décrite par une militante étatsunienne de la manière suivante :

Les femmes sont censées se cacher dans la cuisine [...]. Nous ne devrions pas prendre de place, et nous ne devrions pas être encombrantes. Nous devrions être agréables à regarder quand les hommes choisissent d'abaisser leur regard vers nous. [...]

Ce qui fait du gras un enjeu féministe, c'est le fait que les femmes grosses prennent physiquement plus d'espace, sont perçues comme plus encombrantes et moins désirables (Brown 2016 : web, ma traduction).

- 20 Ou pour le dire dans les termes d'une locutrice du corpus, qui met en relation discours normatif sur les femmes en général et sur « les grosses » en particulier :



Figure3 : grossophobie_26

Cissexisme, ou l'intégration de l'identité de genre dans les discours féministes

- 21 *Cissexisme* s'inscrit dans un paradigme plus récent et moins développé. Au désormais canonique *sexisme* se sont ajoutés, sous l'influence des féminismes LGBT+²³ [lesbien, gay, bisexuel et transgenre], les termes *hétérosexisme* et *cissexisme*²⁴. L'apparition de *cissexisme* semble plus récente que celle de *grossophobie*, et son usage en français, quasiment imperceptible pour les moteurs de recherche avant 2010, reste limité aux milieux militants. Si Julia Serano (2007) semble avoir popularisé l'usage de *cissexism*, elle renvoie cependant, au sujet de ce terme, à un billet de blog datant du début des années 2000, dont l'autrice dit elle-même avoir appris le terme d'autres militantes trans (Koyama 2002). Emi Koyama a contribué à poser les bases du transféminisme, qui relie la libération des femmes trans à celle des femmes en général (Koyama 2003)²⁵. Elle fait partie de ces féministes qui inventent de nouvelles formes de militantisme en interrogeant radicalement les enjeux de la différence sexuelle, du genre et de son expression²⁶.
- 22 L'emploi du terme *cissexisme* est donc lié, comme cela se vérifie dans le corpus, à une invitation à complexifier les discours féministes sur le sexe et le genre, en prenant en compte les ramifications de l'opposition (largement mais non universellement acceptée) entre sexe et genre :

Le fait d'utiliser le terme « cisgenre », et de ne pas considérer que « femme tout court » est son synonyme permet de **ne pas nier l'existence des femmes trans**, de ne pas les reléguer à une sous-catégorie de femmes.

« *Être cisgenre n'est pas une insulte !* »

On parle de « **cissexisme** » lorsqu'on instaure une hiérarchie de légitimité entre les personnes cisgenres et les personnes transgenres. Or les femmes trans par exemple ne sont pas moins légitimes, moins « femmes » que les femmes cisgenres. Réduire l'identité « femme » à la possession d'organes génitaux féminin est **cissexiste** : c'est nier qu'on peut tout à fait être une femme sans être née avec un vagin.

Figure 4 : cissexisme_2



Figure 5 : cissexisme_9

- 23 Ces énoncés, qu'ils définissent la notion de cissexisme ou la tiennent pour déjà connue, constituent une interpellation forte à l'attention d'un public féministe. Ils ont valeur de métadiscours, puisqu'ils s'élèvent contre un discours consistant à utiliser, de manière tacite, des critères biologiques (la possession de certains « organes génitaux », en particulier d'un utérus) pour définir la catégorie femme. Un tel discours est analysé par les locutrices comme une « réduction » ou un « raccourci » essentialisant. L'utilisation du mot-sentence *cissexisme* participe donc ici d'une analyse folk de la production discursive du genre, production à laquelle n'échappent pas les discours féministes. Alors que ces

derniers se fondent en théorie sur un geste dénaturisant et une critique de l'essentialisation du sexe, ils tendraient à ne pas aller au bout de leur propre logique et à reconduire une catégorisation discriminatoire en fonction du sexe (un sexisme, donc) opprimant pour la minorité déjà invisibilisée que forment les personnes trans.

3.3. Des « catégorèmes diabolisants » ?

- 24 J'en viens maintenant au deuxième critère permettant de répartir les mots agonistiques entre formes jugées et non-jugées, à savoir la présence, au niveau sémantique, d'un jugement axiologique de type éthique. Les mots agonistiques ne se contentent pas de véhiculer un contenu conflictuel : ils exigent des locutrices, *a priori* (formes jugées) ou dans le fil de l'interaction (formes non-jugées), une prise de position éthique à l'égard du référent. Il peut s'agir parfois d'une fausse alternative, quand une seule option est censée être possible : c'est le cas de termes comme *théorie du genre*, *purification ethnique* ou *sexisme*. Comme *cissexisme* et *grossophobie*, ils relèvent d'une « rhétorique de la qualification » et, du moins au premier abord, de ce qu'Angenot appelle des « catégorèmes diabolisants », des « étiquettes idéaltypiques » (2014) relevant de ce que Roland Barthes appelle les « formes jugées » (1953). Ces catégorisations fonctionneraient de manière quasi-juridique et seraient les outils d'une rhétorique efficace et outrancière :

Il est des catégorèmes qui sont en eux-mêmes toute une argumentation ou plutôt qui en permettent avantageusement l'économie tout en cherchant à intimider. L'étiquetage accusateur et « diabolisant » est en progrès de nos jours [...]. La liste de base des « étiquettes » se dresse aisément : « fasciste », « raciste », les plus anciennes, à quoi sont venus s'adjoindre successivement « sexiste », « homophobe », « islamophobe ». On observe une montée en puissance de ce sommaire moyen rhétorique de mettre fin au débat en clouant au pilori l'adversaire dont témoigne un néologisme à succès immédiat, « diabolisation » – par anglicisme « démonisation ». – « Terrorisme intellectuel », « police de la pensée », « nouvelle inquisition » sont les contre-feux et contre-étiquetages indignés des gens visés par les manœuvres diabolisatrices (Angenot 2014 : § 30).

- 25 Si l'on retrouve, dans cette description, le trait d'économie (ou de condensation), que je considère comme définitoire des mots agonistiques, je ne souscris pas au jugement moral porté par Angenot sur les « catégorèmes diabolisants ». Je préfère, à la dénomination elle-même axiologiquement chargée « catégorème diabolisant », celle de *mot-sentence*. Les mots-sentences constituent, dans ma perspective, un cas particulier de mots agonistiques jugés, dans la mesure où ils permettent de classer les individus, leurs actes et/ou leurs discours en fonction de critères éthico-politiques²⁷. Les discours jugés au moyen de mots-sentences comme *sexiste*, *homophobe*, *raciste*, *grossophobe* ou *cissexiste* sont catégorisés comme de mauvais discours, c'est-à-dire comme ne respectant pas les normes de décence discursive partagées par une communauté donnée (Paveau 2013a). À travers l'emploi des mots-sentences *grossophobe* et *cissexiste*, ce sont donc les normes et plus généralement la vision du monde à l'œuvre dans les NDF qui se trouve mobilisées.

4. Normes discursives, éthiques et politiques

4.1. Des mots qui vont de soi ? Activité métadiscursive et mots-sentences

- 26 J'entends *activité métadiscursive* dans un sens large, incluant toutes formes de retour sur un discours (antérieur ou en train de se faire). Le choix de m'intéresser aux métadiscours des locutrices se justifie par la volonté de tester ce qu'Angenot appelle « l'acceptabilité diffuse » de certaines unités signifiantes dans une *doxa* donnée (2006 : §17)²⁸. La dimension perlocutoire des mots-sentences repose sur le fait que les interlocutrices s'entendent sur une telle *doxa* et partagent donc les mêmes critères d'acceptabilité diffuse, c'est-à-dire les mêmes normes sous-jacentes. La présence ou non de métalangage et/ou de métadiscours ne peut cependant constituer le seul critère pour mesurer l'acceptabilité d'un mot-concept, surtout dans un corpus hétérogène comme celui construit pour cette étude.
- 27 Si l'on observe dans le corpus relativement peu d'activité métadiscursive au sujet des mots-sentences *grossophobie* et *cissexisme*, cette remarque est à préciser en fonction de l'environnement des énoncés. Le corpus construit est en effet très hétérogène en termes de genres de discours mais aussi de conditions d'interaction. Alors que sur le forum féministe et certains des blogs collectés, les échanges se font entre membres d'une même formation discursive, cela n'est pas forcément le cas de tous les blogs du corpus et encore moins de Twitter, où n'importe qui peut interagir avec un tweet publié depuis un compte non protégé. Il est donc impossible de partir de l'hypothèse englobante d'un déficit de notoriété dont souffriraient des mots récents comme *grossophobie* et *cissexisme*, déficit qui pourrait conduire à une forte activité définitionnelle. Deux sections distinctes du site *MadmoiZelle* ont par exemple été utilisées : le magazine et le forum. Or il y a peu en commun entre des articles à visée explicative, rédigés par une contributrice unique (relue et rémunérée par la rédaction) et destinés en principe à l'ensemble du lectorat du site, et des messages de forum entre lectrices s'interrogeant, par exemple, sur ce que signifie et implique l'écriture inclusive. De telles différences entre les situations d'énonciation impliquent, de manière sous-jacente, des normes discursives différentes.
- 28 On trouve par exemple dans les articles collectés sur *MadmoiZelle* deux définitions de *cissexisme* fondées sur un geste de généralisation et de détachement par rapport à l'expérience personnelle. La première, détachée par son formatage du reste du texte, imite la syntaxe dictionnaire ; la seconde est accompagnée d'un verbe métalinguistique (« on parle de ») mettant en valeur l'acte de nomination. Dans les deux cas, l'article passe de propos recueillis, qui mettent en valeur l'expérience et la parole des personnes concernées par le phénomène, à un ton plus didactique et à une entreprise définitionnelle.

Enfin, difficile de savoir vraiment pourquoi on est une femme ou un homme. Expliquer ce que recouvre un genre non-binaire n'est pas plus évident :

« On vit dans une société tellement **cissexiste** que notre langage ne fournit pas les outils nécessaires pour décrire les expériences des personnes trans », explique Morgan. « **Si j'essaie, ça se traduit en termes de sentiment d'imposture quand je me présentais au féminin, sentiment de travestissement quand je m'habillais en meuf** ». »

- **Cissexisme** : le système qui considère les personnes cisgenres comme supérieures aux personnes trans, ces dernières étant vues comme anormales.
- Cisgenre : une personne dont le genre et le sexe qui lui a été attribué à la naissance coïncident.

Figure 6 : cissexisme_1

Le fait d'utiliser le terme « cisgenre », et de ne pas considérer que « femme tout court » est son synonyme permet de **ne pas nier l'existence des femmes trans**, de ne pas les reléguer à une sous-catégorie de femmes.

« **Être cisgenre n'est pas une insulte !** »

On parle de « **cissexisme** » lorsqu'on instaure une hiérarchie de légitimité entre les personnes cisgenres et les personnes transgenres. Or les femmes trans par exemple ne sont pas moins légitimes, moins « femmes » que les femmes cisgenres. Réduire l'identité « femme » à la possession d'organes génitaux féminin est **cissexiste** : c'est nier qu'on peut tout à fait être une femme sans être née avec un vagin.

Figure7 : cissexisme_2

- 29 On n'observe en revanche pas d'activité métadiscursive (définitionnelle ou autre) dans la partie du corpus cissexisme collectée sur le forum de *MadmoiZelle*. Cette absence s'explique par le fait que les locutrices partagent des connaissances similaires concernant le jargon et les catégories des NDF ; l'enjeu est plutôt de mettre en pratique l'objectif d'inclusivité en évitant le cissexisme :



- 30 La présence ou non d'activité métadiscursive dépend également du mot-sentence utilisé. Les définitions varient ainsi dans leur formulation et leur logique selon qu'elles portent sur *grossophobie* ou *cissexisme*. On a vu que les définitions de *cissexisme* sur le site *MadmoiZelle* étaient marquées par un mouvement de généralisation. On constate en revanche dans les huit définitions de *grossophobie* relevées dans le corpus une tendance à définir le terme à partir de l'expérience personnelle des locutrices²⁹. On note également une implication subjective dans l'emploi des pronoms (« on » inclusif, P2) et de noms renvoyant à des émotions fortes (« honte », « colère », « humiliations », « douleur », « haine »). Dans l'énoncé 7a ci-dessous, l'utilisation de la troisième personne et la reproduction du monologue intérieur permettent de représenter à la fois la souffrance personnelle, l'aliénation subie par « la grosse » et la volonté de tenir un propos totalisant à partir de l'expérience personnelle.



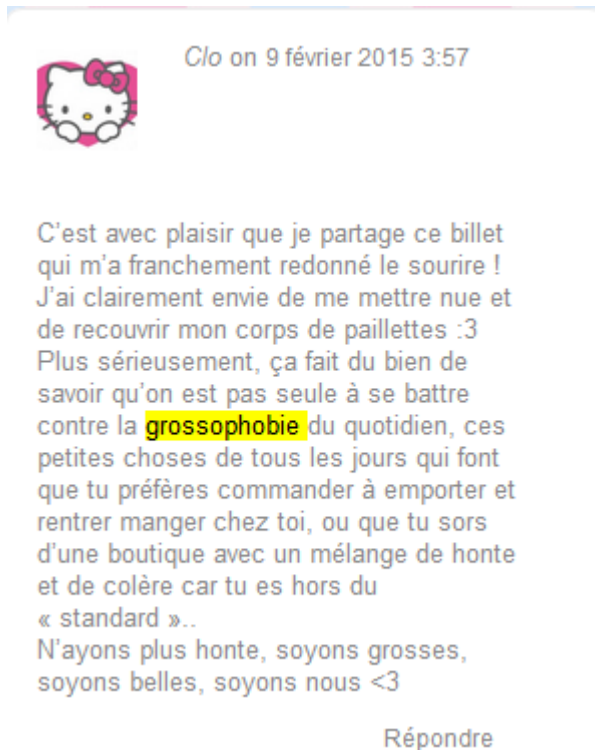


Figure 10 : grossophobie_4d

Grossophobie et santé

30 juin 2015 • Yaaf • grossophobie, médical, santé

Il y a quelques nuits de ça, la grosse s'est réveillée en proie à ce qu'elle pensait être une crise d'anxiété : la mâchoire crispée jusqu'à la douleur, trempée d'un voile de sueur froide la glaçant jusqu'aux os et le cœur battant si vite et si fort qu'une question lui est venue en tête. Lui faut-il appeler SOS Médecin ou le 18 ?

Après avoir attendu quelques minutes en respirant profondément accoudée à sa fenêtre, la grosse s'est raisonnée : « Non ça va, tu n'vas pas faire ta petite nature, tu connais les crises d'angoisse, les crises de panique, ça ne vaut pas le coup. » Ça ne vaut pas le coup... Ce n'est pas la peur de faire une attaque cardiaque qui va lui faire prendre le risque d'une humiliation si profonde par le corps médical qu'elle en viendrait à penser : « Pourvu que la main glacée de la mort ait ENFIN la décence de se poser sur moi ». Parce que c'est ça, oui c'est ça, pour la grosse, l'éventualité de mourir dans son coin à cause d'un problème de santé lui paraît parfois préférable au torrent d'humiliations, de douleur, de haine presque, bref de **grossophobie** que le corps médical peut déverser sur elle.

Figure 11 : grossophobie_7a

- 31 Cette différence entre les définitions de *grossophobie* et *cissexisme* peut s'expliquer en partie par leur appartenance à deux paradigmes différents. Alors que *cissexisme* réfère à un cas particulier de la domination systémique en fonction du sexe, le paradigme des mots en *-phobie* est nécessairement marqué par la prise en compte de l'émotion que constitue la phobie. Comme dans le cas paradigmatique d'*homophobie*, l'émotion est rapportée à un fonctionnement systémique ; cette différence d'ordre morphosémantique fournit cependant une piste d'explication quant au recours à l'expérience pour définir la grossophobie.
- 32 On note une autre absence, qui caractérise les deux sous-corpus : les locutrices ne produisent aucun commentaire méta-argumentatif au sujet des mots-sentences (Doury 2008), c'est-à-dire qu'elles ne mobilisent pas de catégories folk pour mettre en débat

l'emploi argumentatif de ces termes. Même si elles discutent occasionnellement de la pertinence, en contexte, de l'emploi de ces termes (grossophobie_2i et 11f par exemple), on n'observe qu'un seul commentaire négatif portant sur le mot-sentence lui-même :

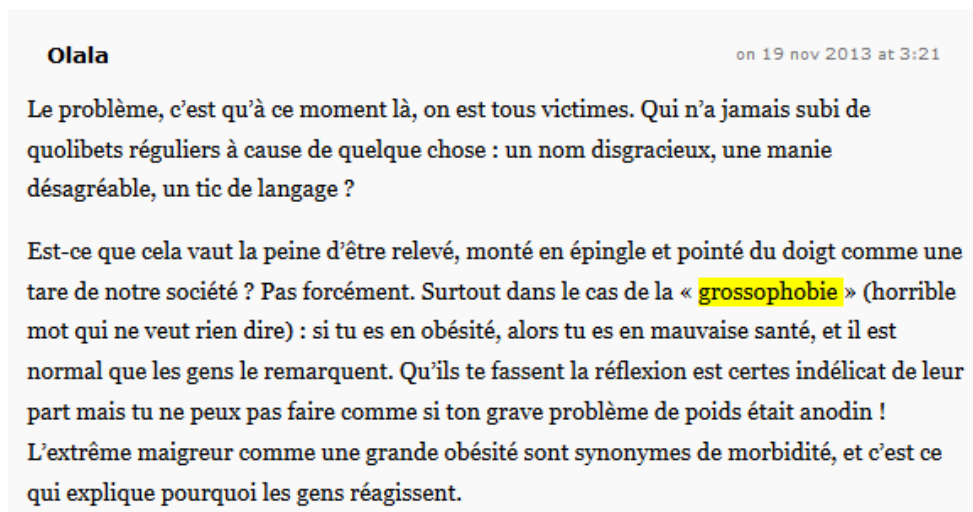


Figure12 : grossophobie_3c (commentaire sur un billet de blog employant le mot grossophobie)

- 33 Le métadiscours porte à la fois sur le signifiant et le signifié du mot (il est « horrible » et « ne veut rien dire »), et non sur sa dimension argumentative. Les deux mots-sentences ne sont contestés en soi dans aucun autre énoncé du corpus ; je note seulement l'emploi occasionnel de guillemets de distanciation, comme dans ce commentaire qui reprend à la blogueuse Diglee le mot *grossophobe* :

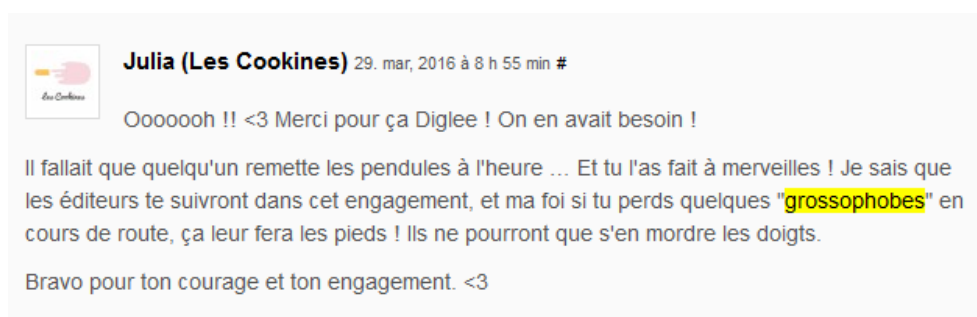


Figure13 : grossophobie_2c

- 34 La locutrice reprend un terme apparemment non familier employé par la blogueuse mais ne conteste ni le mot lui-même, ni la pertinence de son emploi.

4.2. Polémique *versus* description et analyse de la société

- 35 Je m'éloigne maintenant de l'activité métadiscursive pour aborder plus précisément les dimensions agonistique et axiologique des mots-sentences. Dans la perspective d'Angenot, des termes labellisants comme *cissexiste* et *grossophobe* n'auraient de fonction que polémique et outrancière, avec l'objectif ultime de couper court au débat et d'empêcher l'exercice de la raison. Angenot s'appuie sur l'idée, développée par Barthes (1953) à propos de l'écriture stalinienne, d'une identité entre signe et valeur axiologique. Or, si cette identité me semble effectivement fondamentale pour comprendre le fonctionnement des mots-sentences, la filiation établie par Angenot entre l'écriture

stalinienne et des « catégorèmes diabolisants » comme *raciste*, *sexiste* ou *homophobe* me semble problématique. Elle revient d'abord à prêter aux discours concernés un pouvoir effectif, politique et juridique ; or, en tant que discours minoritaires et produits depuis la marge, les NDF employant des catégories comme grossophobie et cissexisme ne disposent aucunement de ce type de pouvoir. Même si on choisit d'interpréter cette dimension juridique dans un sens métaphorique, une telle mise en accusation se trouve invalidée par l'analyse du corpus, ce dernier présentant un faible nombre de confrontations directes. Quand on cherche à identifier les personnes ou les entités accusées de cissexisme, par exemple, on se rend compte que dans la majorité des énoncés, personne n'est directement nommé ni mis en procès.



Figure14 : cissexisme_6

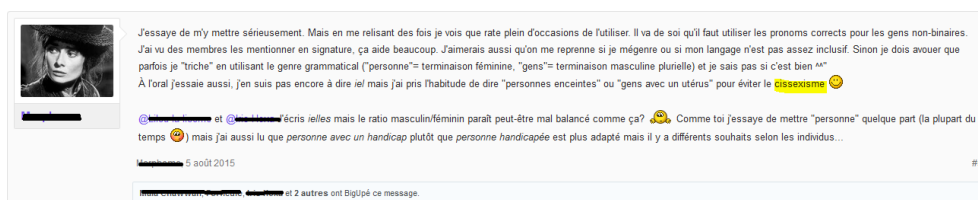


Figure 15 : cissexisme_3

- 36 Dans cissexisme_5b ci-dessous, même quand une utilisatrice veut rappeler à l'ordre une autre, elle emploie la forme nominale *cissexisme* et qualifie de manière indirecte un discours plutôt que la personne (« attention au cissexisme » et non « tu es cissexiste », ni même « ce que tu dis est cissexiste », qui serait beaucoup plus direct). L'utilisation des émoticônes semble viser à retirer tout potentiel agonistique à l'échange.



Figure 16 : cissexisme_5b

- 37 Sur une autre plateforme permettant des échanges suivis entre locutrices, Twitter, ce constat se vérifie. Le tweet marquant la confrontation la plus directe et vive du corpus utilise *#grossophobie* en fin d'énoncé, en guise de métadiscours (le tweet commenté a été effacé). Même dans ce cadre, le mot-sentence est employé sous forme nominale plutôt qu'adjectivale ; de plus, la fonction polémique est déléguée en partie à l'emploi de plusieurs termes insultants (« connerie », « obèse »)³⁰ :



Figure 17 : grossophobie_13

- 38 Plus que de mettre en procès, ces discours semblent donc se préoccuper de décrire et de catégoriser des attitudes, des discours et des représentations. Il est donc nécessaire, au vu des données du corpus, d'apporter une précision quant à la catégorie des mots agonistiques : l'adjectif agonistique réfère avant tout aux conflictualités sociales véhiculées par le terme, et non à ses possibles effets perlocutoires. Autrement dit, l'antagonisme est présent en amont mais pas nécessairement reproduit dans l'interaction.
- 39 Les mots-sentences *grossophobie* et surtout *cissexisme*, s'ils transportent avec eux un contenu fortement éthique, restent limités, dans leur emploi, à des communautés discursives restreintes. Par conséquent, leurs emplois ont, eux aussi, tendance à se faire en vase clos, entre personnes partageant des intérêts et une compétence encyclopédique similaires (Kerbrat 1986), ce qui peut expliquer la dimension peu polémique du corpus. Cela étant dit, il ne me semble pas justifié de condamner par principe l'emploi des mots-sentences comme étant incompatible avec l'échange raisonnable et poli : les usages possibles des mots-sentences étant multiples, la prise en compte de l'environnement discursif dans leur interprétation s'avère essentielle.

4.3. Mots agonistiques et analyses féministes de la domination

- 40 Je reviens pour finir sur les définitions de *cissexisme* et *grossophobie* présentes dans le corpus, dont plusieurs fonctionnent par reformulation abstraite. *Cissexisme* est ainsi reformulé tantôt en « système », tantôt en « discrimination et oppression ». Les définitions de *grossophobie*, plus souvent ancrées dans l'expérience des locutrices, s'appuient parfois sur des proformes, par nature peu spécifiantes : « c'est un truc qu'on vis [sic] tous les jours » (*grossophobie_1*), « [ce sont] ces petites choses de tous les jours »

(grossophobie_4). Ces deux reformulations interviennent après l'emploi du terme, par opposition à grossophobie_7a cité plus haut. Dans cet énoncé, le marqueur de reformulation et de clôture « *bref* » fonctionne comme un connecteur discursif à valeur récapitulative. L'emploi de *grossophobie* après ce marqueur permet de rassembler plusieurs noms désignant des émotions fortes (humiliations, douleur, haine) en un terme semi-savant, destiné à opérer la transition entre expérience individuelle et fonctionnement systémique des discriminations.

- 41 Cette volonté de rattachement à une expérience commune se retrouve notamment dans l'emploi en coréférence de tout un réseau de mots-sentences. Le corpus en compte une vingtaine, certains (comme « panphobe » ou « âgisme ») n'étant employés qu'une seule fois. Les paradigmes les plus représentés regroupent les mots dérivés en *-isme* (sur le modèle de *racisme* et *sexisme* : « validisme », « classisme », « âgisme ») et les mots composés en *-phobie* (« homophobie », « transphobie », « intersexophobie », « biphobie », « psychophobie »...). Il existe au moins trois manières de mettre en relation, dans l'intradiscours, différents mots-sentences.

La comparaison

- 42 Dans le passage suivant, la locutrice, qui n'est pas concernée elle-même par la grossophobie, développe une comparaison avec le sexisme et le racisme destinée à montrer que la question concerne tout un chacun :

pour engager et endurer les "efforts" prétendus nécessaires pour maigrir). Mais parce que la **grossophobie** m'agresse. Directement. violemment. Indépendamment même de mon propre rapport à mon corps et du regard qui est porté sur lui. La **grossophobie** m'agresse comme le racisme. La **grossophobie** m'agresse comme le sexisme agresse les hommes quand il leur fait honte d'être du bon côté du manche, si celui-ci ne sert qu'à écraser l'autre moitié de l'humanité.

C'est ça, la **grossophobie** me fait honte. Pas d'être ce que je suis. Mais d'être malgré moi, par ce que je représente, une illustration non-volontaire de ce qui valide le critère d'exclusion et d'oppression. La **grossophobie** me fait honte quand elle me prend pour instrument de sa démonstration infâme qu'il est plus facile de ne pas être gros-se. Que ce serait "*préférable*".

La **grossophobie** me fait horreur parce qu'elle réplique tout du racisme ou du sexisme les plus rances : la primauté du critère d'apparence immédiate sur tout autre élément constitutif de l'individu (comme "la femme" est considérée "femme" avant d'être tout autre chose, "la grosse" est d'abord désignée comme "grosse"), l'attribution de qualités morales à la caractéristique morphologique (comme il s'est dit, et hélas il n'y a pas si longtemps, que le "noir" était "flemmard", "le gros" est supposé manquer de "self control"), l'intégration par prophétie auto-réalisatrice de la discrimination par la personne discriminée (comme le-la représentant-e de la "diversité" s'attache à démontrer sa plus-value de "différent-e", "le gros" ou "la grosse" s'applique à être le "bon gros" ou la "bonne grosse", chaleureux-se et réconfortant-e, plein-e d'humour et accommodant-e. Dans les deux cas, c'est devoir se justifier d'exister, pour ne pas dire s'en faire pardonner)...

Figure 18 : grossophobie_8b

- 43 La locutrice extrait de lignées discursives différentes (associées respectivement à *grossophobie*, *sexisme* et *racisme*) des caractéristiques et arguments communs : « la primauté du critère d'apparence immédiate sur tout autre élément constitutif de l'individu », « l'attribution de qualités morales à la caractéristique morphologique » et

« l'intégration par prophétie auto-réalisatrice de la discrimination par la personne discriminée ». Leur caractère abstrait permet d'établir des points de ressemblance (convergence ?) ponctuels, tout en maintenant globalement l'intégrité conceptuelle de chaque catégorie, qui ne se trouve pas modifiée par sa mise en relation avec d'autres formes d'oppression.

L'addition

- 44 Une autre forme de mise en relation consiste à présenter les mots-sentences de façon cumulative, comme autant de facettes de l'indécence d'un discours, d'une action ou d'un individu (Paveau 2013). Le procédé est particulièrement frappant dans les tweets utilisant plusieurs mots agonistiques sous forme de hashtags :



Figure 19 : grossophobie_18



Figure 20 : grossophobie_25

L'approche intersectionnelle

- 45 Enfin, l'approche intersectionnelle est une autre manière de lier, dans le fil du discours, plusieurs formes de discrimination et systèmes d'oppression. La comparaison maintient l'autonomie de chaque catégorie, se contentant de trouver entre elles des points de convergence ponctuels et abstraits ; l'addition, quant à elle, n'établit pas d'articulation entre les différentes catégories d'oppression, qui restent là aussi intactes et parallèles. Ces modes de mise en relation s'opposent, sur le plan cognitif comme sur celui de l'analyse

politique, à la perspective intersectionnelle, dont les enjeux ont été détaillés en première partie. Dans cette perspective, il s'agit d'abord d'insister sur ce qui fait la spécificité de chaque forme de discrimination.

Bref, toute personne qui n'est pas un homme cis (pas que les femmes) connaît le sexisme et/ou le **cissexisme**. Bien sûr, pas toutes au même point ou de la même façon, par exemple, une personne non-binaire blanche comme moi, qui n'a pas une apparence féminine, est BEAUCOUP plus tranquille qu'une femme trans racisée.

Figure 21 : cissexisme_11b

46 Mais surtout, contre le reproche d'individualisme (Masson et Thiers-Vidal 2002), il s'agit d'établir un lien entre identité individuelle et revendications collectives. C'est un des rôles conférés aux mots-sentences :

- **Les personnes non-binaires sont dans une logique individualiste, à s'inventer chacune une identité différente.** Parfois les gens sont plus directs et disent carrément « néo-libéral ». Ou juste « personne en mal d'attention », « special snowflake », et autres joyeusetés. Bon, là c'est de la NBphobie classique. Pour répondre simplement à cet argument : nos identités sont individuelles, oui. Le principe c'est de ne pas mettre les gens dans des cases standardisées. Mais nos revendications et nos luttes sont collectives. Et elles vont dans le même sens que celles des féministes et activistes trans binaires. La fin du sexisme et du **cissexisme**. Et dans la pratique nous sommes présent.e.s comme les autres dans les Pink Blocs, les marches féministes du 8 Mars, les Marches des Fiertés (Gay Prides), les Existrans... Sans parler du militantisme Internet (qui n'est pas moins réel ou utile) et de l'entraide. Donc le collectif on connaît merci.

Figure 22 : cissexisme_11a

47 En appréhendant les NDF dans leur dimension normative, on se trouve donc en mesure d'éclairer les usages possibles des mots-sentences en discours. Au-delà de leur fonction polémique, potentialité certaine mais non systématiquement mise en œuvre, des mots-sentences comme *grossophobie* et *cissexisme* participent d'un questionnement permanent sur les formes de la domination et ses manifestations dans l'existence des individus. Angenot déplore la multiplication des « catégorèmes diabolisants » au nom du débat démocratique ; on voit qu'une telle multiplication s'inscrit plutôt ici dans une démarche destinée à rendre compte d'identités et donc d'expériences complexes.

Conclusion

48 Deux féministes entrent dans un bar. Quelle est la probabilité que vous compreniez leur conversation ? Si vous ne disposez pas de la compétence discursive (Maingueneau 1984) propre aux féministes de la nouvelle génération, vos chances de comprendre leur vocabulaire et les catégories qui gouvernent leur représentation du monde sont sans doute minces. Entrer dans les NDF par leurs mots permet de mieux comprendre le renouvellement des thèmes et des arguments féministes, d'en saisir la complexité et la diversité, mais aussi quelques orientations militantes globales. L'analyse de l'utilisation, dans une perspective d'inclusivité, de ce cas particulier de mots agonistiques que constituent les mots-sentences permet d'éclairer sous un nouveau jour l'apport des NDF aux débats sur l'identité. Elle permet également de rompre avec un discours répandu

consistant à condamner la violence accusatrice militante, discours qui se traduit chez Angenot (2014) par la critique des « catégorèmes diabolisants », décrits comme des étiquettes visant à empêcher tout débat et l'exercice même de la raison. Si les mots-sentences permettent bel et bien de catégoriser des individus, des actes et des discours en fonction de critères axiologiques et idéologiques, ils servent également à construire ou à renforcer une analyse de l'oppression systémique vécue par les groupes minorisés. Par sa manière de croiser les dimensions lexicale, sémantique, discursive et argumentative, la catégorie des mots agonistiques ne permet pas seulement de renouveler l'analyse du discours à entrée lexicale. Elle permet aussi, grâce à l'intégration dans son champ d'investigation de voix peu entendues, marginales et/ou méconnues, de participer – comme c'est l'objectif de ce numéro – à un renouvellement des corpus d'analyse du discours.

BIBLIOGRAPHY

- Angenot, Marc. 2006. « Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives », *CONTEXTES* 1, en ligne : <http://contextes.revues.org/51>.
- Angenot, Marc. 2014. « La rhétorique de la qualification et les controverses d'étiquetage », *Argumentation et Analyse du Discours* 13, en ligne : <http://aad.revues.org/1787>.
- Barthes, Roland. 1953. *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques* (Paris : Points).
- Brown, Gillian. 2015. « Why is Fat a Feminist Issue? », *the body is not an apology*, en ligne : <http://thebodyisnotanapology.com/magazine/why-is-fat-a-feminist-issue/>.
- Butler, Judith. [1990] 2005. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. Cynthia Kraus (Paris : La Découverte).
- Côté, Josée. 2012. « Les enjeux éthiques de l'utilisation d'internet en recherche : principales questions et pistes de solutions », *Éthique publique* 14 : 2, en ligne : <http://ethiquepublique.revues.org/997>.
- Courtine, Jean-Jacques (dir.). 1981. « Analyse du discours politique », *Langages* 62.
- Crenshaw, Kimberlé W. [1994] 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », trad. Oristelle Bonis, *Cahiers du Genre* 39, 51-82.
- Dorlin, Elsa (éd.). 2008. *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (Paris : L'Harmattan).
- Doury, Marianne. 2008. « "Ce n'est pas un argument !" Sur quelques aspects des théorisations spontanées de l'argumentation », *Pratiques* 139-140, 111-128.
- Hajjat, Abdellali & Marwan Mohammed. 2012. « "Islamophobie" : une invention française », *Islamophobie. La construction du problème musulman*, en ligne : <http://islamophobie.hypotheses.org/193>.

- Husson, Anne-Charlotte. 2013. « *Théorie du genre et controverses d'égalité en France* », *Romanica Silesiana* 8 : 1, 49-58.
- Husson, Anne-Charlotte. 2015. « Stratégies lexicales et argumentatives dans le discours antiggenre : le lexique de *VigiGender* », *Sextant* 31, 93-108.
- Husson, Anne-Charlotte. 2016a. « Dialogisme et conflictualités sociales dans les disciplines du discours », *Études de communication* 47, 91-110.
- Husson, Anne-Charlotte. 2016b (à par.). « Du déjà-donné du sens à sa mise en conflit. *Homophobie et homophobe* comme mots-arguments », Thomas, Solène. *et al.*, *Le préconstruit* (Paris : Classiques Garnier).
- Husson, Anne-Charlotte. 2017. « Éthique langagière féministe et travail du *care* dans le discours. La pratique du *trigger warning* », *Langage & Société* 159, 41-61.
- Keller, Jessalynn. 2014. « Making Activism Accessible: Exploring girls' blogs as sites of contemporary feminist activism », Mitchell, Claudia & Carrie Rentschler (eds), *The Politics of Place. Contemporary paradigms for research in girlhood studies* (New York: Berghahn Books).
- Koyama, Emi. 2002. « Cissexual / Cisgender. Decentralizing the dominant group », en ligne : <http://eminism.org/interchange/2002/20020607-wmstl.html>.
- Koyama, Emi. 2003. « The Transfeminist Manifesto », Dicker, Rory & Alison Piepmeier (eds), *Catching a Wave: Reclaiming Feminism for the Twenty-First Century* (Boston: Northeastern University Press).
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1986. *L'implicite* (Paris : Colin).
- Maingueneau, Dominique. 1984. *Genèses du discours* (Bruxelles : Pierre Mardaga).
- Maingueneau, Dominique. 2005. « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* 9, 64-75.
- Maingueneau, Dominique. 2011. « Faire adhérer sans argumenter. Manuels scolaires et "voyages extraordinaires" à la fin du XIXe siècle », *Rétor* 1 : 1, 24-42.
- Masson, Sabine & Léo Thiers-Vidal. 2002. « Pour un regard féministe matérialiste sur le queer », *Mouvements* 20 : 2, 44-49.
- Moirand, Sophie. 2004. « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *TRANEL* 40, 71-92.
- Née, Émilie & Marie Veniard. 2012. « Analyse du discours à entrée lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », *Langage et société* 140, 15-28.
- Nissenbaum, Helen. 2009. *Privacy in Context: Technology, Policy, and the Integrity of Social Life* (Stanford: Stanford University Press).
- Paveau, Marie-Anne. 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition* (Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle).
- Paveau, Marie-Anne. 2013a. *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives* (Limoges : Lambert-Lucas).
- Paveau, Marie-Anne. 2013b. « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Épistémè* 9, 139-176.
- Paveau, Marie-Anne. 2015. « L'intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours », *Cahiers de praxématique* 59, 65-90.

Paveau, Marie-Anne. 2016. « Éthique du discours numérique », *Linguas e Instrumentos Linguisticos* 37, 177-210.

Rey, Alain (dir.). [1998] 2006. *Dictionnaire historique de la langue française*, t. 2 (Paris : Le Robert).

Serano, Julia. 2007. *Whipping Girl* (Berkeley: Seal Press).

Tournier, Maurice. [1982] 2002. « Les mots conflits : L'exemple de *grève* au milieu du 19^e siècle », *Propos d'étymologie sociale*, 1, en ligne : <http://books.openedition.org/enseditions/1666>.

Viennot, Éliane. 2014. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (Donnemarie-Dontilly : Éditions IXe).

Zamberlan, Anne. 1996. *Coup de gueule contre la grossophobie* (Paris : Ramsay).

Zappavigna, Michele. 2011. « Ambient affiliation: A linguistic perspective on Twitter », *New Media & Society* 13: 5, 788-806.

NOTES

1. Cette catégorie prolonge et précise celle de mot-argument, que j'ai précédemment développée en m'appuyant sur les travaux de Sophie Moirand (Husson à par. 2016b).
2. Malgré sa polysémie, je le préfère à jugement, que je trouve plus faible.
3. Cf. également l'article de Noémie Marignier dans ce numéro.
4. *Genre*, employé seul et au singulier, désigne ici un système garantissant et perpétuant la division de l'humanité en deux catégories hiérarchisées (hommes et femmes). *Identité de genre* renvoie à l'expérience individuelle de cette bicatégorisation.
5. *Cisgenre* s'oppose à *transgenre*. Contrairement aux personnes « trans », les personnes « cis » s'identifient au genre qui leur a été assigné à la naissance.
6. Les données du corpus sont extraites du site internet féministe *MadmoiZelle* (parties magazine et forum), des réseaux sociaux Twitter et Facebook et de huit blogs. L'intégralité du corpus et son référencement sont disponibles [en ligne](#).
7. Les énoncés sont restitués de manière contextuelle, c'est-à-dire sous forme de captures d'écran, afin de limiter la perte de contenu technodiscursif (Paveau 2015). Je reproduis les captures d'écran prises sur Twitter avec l'autorisation des personnes concernées. Quand il s'est avéré impossible de contacter une utilisatrice, ses données identifiantes ont été floutées. Les billets de blog et les commentaires qui les accompagnent sont en revanche traités comme relevant sans ambiguïté d'une parole publique (Côté 2012). *MadmoiZelle* est un site hybride (*ibid.*) : il multiplie les modes de participation, ce qui contribue à complexifier le statut des échanges du forum que comprend le site (même s'il est accessible sans mot de passe) et à brouiller la ligne de partage entre public et privé. N'ayant pu contacter les utilisatrices de ce forum, j'ai choisi de flouter leurs pseudonymes. Enfin, Facebook est également hybride puisque certains de ses contenus sont visibles par toutes, et d'autres réservés à un nombre restreint d'utilisatrices. La page que j'utilise relevant du premier cas, je traite les informations qui y figurent comme étant publiques. Pour plus de précisions concernant l'éthique de la recherche sur les discours numériques et la notion d'intégrité contextuelle, cf. Nissenbaum (2009) et Paveau (2015, 2016).
8. Le choix du féminin générique est censé rendre justice dans le cas de cette étude à la composition du corpus ; plus généralement et dans une perspective féministe revendiquée, il vise à créer une défamiliarisation à l'égard du masculin générique (Viennot 2014).
9. Le choix des mots *grossophobie* et *cissexisme* comme porte d'entrée dans les NDF limite d'emblée toute tentative de généralisation à propos de ces discours. Toutes les féministes de la nouvelle génération n'emploient pas ces termes et ne se retrouvent pas dans l'idéal d'inclusivité qui les

sous-tend. Les NDF que j'évoque sont généralement le fait de féministes jeunes, ayant une bonne maîtrise des outils du cybermilitantisme et partageant un lexique spécialisé ; ce groupe sociologique est malheureusement peu étudié. Cf. Keller (2014) et Husson (2017).

10. La notion d'inclusivité est discutée par certaines locutrices du corpus (cissexisme_3 et 12, grossophobie_11).

11. La catégorie « personnes trans » inclut aussi bien les femmes trans (*male to female*) et les hommes trans (*female to male*) que les personnes se décrivant comme « non-binaires », c'est-à-dire ne se reconnaissant pas dans la division binaire de l'humanité entre hommes et femmes créée par le genre.

12. Renommée par le collectif « Journée internationale de luttes des femmes et des minorités de genre ».

13. Au moment de la rédaction de cet article, la procréation médicalement assistée (PMA) est interdite en France aux couples de femmes et aux femmes célibataires.

14. Il s'agit d'une revendication des militant·es trans concernant le changement d'état-civil et ses conditions (en France, ce changement est notamment associé à une stérilisation forcée).

15. C'est également le cas des commentaires rédigés par les lectrices des blogs féministes collectés dans le corpus. Dans ce cas, je considère que l'affiliation aux NDF se fait par proximité, en partant du principe qu'il existe une forme d'affiliation diffuse propre aux micro-communautés formées par les blogs (Husson 2017).

16. S'il s'agissait de vérifier la pertinence de l'inclusion de ces tweets au corpus, le fait que le féminisme ne soit pas mentionné dans ces « bios » n'est cependant pas un critère suffisant d'exclusion du corpus.

17. « VG » : végétarienne ou végétalienne ; « body + » : body positive.

18. Du grec *agôn* entendu au sens large de « combat », « confrontation ».

19. Je suis particulièrement redevable pour cette section aux relectures anonymes.

20. La dimension agonistique du concept est cependant atténuée par un rappel de Maurice Tournier : la rencontre d'une « pluralité de dénnotations et de connotations » pourrait être considérée comme « le destin de tous les mots que nous employons » ([1982] 2002 : §32).

21. L'idée de « mot jugé » s'appuie sur Roland Barthes (1953), pour qui certains concepts, comme totalitarisme, présentent le monde « sous une forme jugée ». Comme le remarque Marc Angenot, avec de telles catégorisations, en principe, « tout est dit : si vous adoptez ce vocable pour qualifier une opinion, une théorie, vous vous prédisposez à endosser le blâme et les conclusions qui vont avec » (2014 : §30).

22. Exception notable, le premier emploi d'*islamophobie* daterait du début du 20^e siècle (Hajjat et Mohammed 2012).

23. L'emploi du signe + vise à montrer que l'acronyme LGBT, qui s'est répandu dans le vocabulaire commun, s'est ouvert ces dernières années à d'autres identités : personnes intersexes (I), queer (Q) ou encore pansexuelles (P). La liste reste ouverte.

24. Des composés comme *neurosexisme* ou *cybersexisme* existent également, mais ils concernent des manifestations du sexisme dans des domaines particuliers (respectivement, les neurosciences et internet). *Hétérosexisme* et *cissexisme*, en revanche, ajoutent respectivement à l'identité femme l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

25. En France, le transféminisme est représenté par exemple par l'association OUTrans.

26. Ce groupe compte aussi, entre autres, les féministes queer.

27. Sur l'imbrication de l'éthique et du politique dans les discours féministes, cf. Husson (2017).

28. La notoriété de certaines unités lexicales dans une communauté discursive donnée peut constituer un indicateur utile de leur acceptabilité diffuse. Or on peut faire l'hypothèse qu'un déficit de compétence discursive (au sens de Maingueneau 1984) du côté d'au moins une des interlocutrices, féministe ou non, peut mener à avoir recours à des métadiscours.

29. Cette différence concernant la prise en compte ou non de l'expérience est d'autant plus notable que *cissexisme_1* et 2 (articles de *MadmoiZelle*) font appel à des témoignages de personnes trans et *cissexisme_12* (billet de blog) est rédigé par une personne se décrivant comme trans non-binaire ; autrement dit, une expérience personnelle de l'oppression est présente voire convoquée, mais elle ne sert pas explicitement de point de départ à la définition, contrairement à ce qui se passe avec *grossophobie*.

30. Il faut aussi noter que le tweet s'adresse à un utilisateur de Twitter extérieur à la formation discursive féministe.

ABSTRACTS

This article chooses a lexical entry into contemporary feminist discourses and argumentations. More precisely, two agonistic words are used as a point of entry : *grossophobie* (*fatphobia*) / *grossophobe* and *cissexisme* (*cissexism*) / *cissexiste*. These agonistic words are typical of a search for inclusivity that originates in a debate (initiated in the 1970's) about the political subject of feminism. The analysis of a web-based corpus (websites, blogs, forums and online social networks) reveals that beyond their polemical dimension, such words belong to a vision of the world where taking into account the multiplicity of identities and social affiliations plays a crucial position.

Cet article choisit une entrée lexicale pour appréhender les discours et argumentations féministes contemporaines. Plus précisément, ce sont deux mots agonistiques qui servent de points d'entrée : *grossophobie* / *grossophobe* et *cissexisme* / *cissexiste*. Ces mots agonistiques sont caractéristiques d'une recherche d'inclusivité qui trouve sa source dans un débat (entamé dès les années 1970) sur le sujet politique du féminisme. L'analyse d'un corpus d'énoncés tirés du web (sites, blogs, forum et réseaux sociaux numériques) révèle qu'au-delà de leur dimension polémique, de tels mots s'inscrivent dans une vision du monde où la prise en compte de la multiplicité des identités et des appartenances sociales tient une place cruciale.

INDEX

Mots-clés: féminisme en ligne, identités, inclusivité, mots-arguments, sujet politique

Keywords: argument-words, identities, inclusivity, online feminism, political subject

AUTHOR

ANNE-CHARLOTTE HUSSON

Université Paris 13, Pléiade